



1 - Comment me connecter à internet ?

En haut à droite de votre tablette, l'icône  vous permet de détecter les réseaux disponibles et de vous y connecter.

2 - Comment me connecter à l'application ?

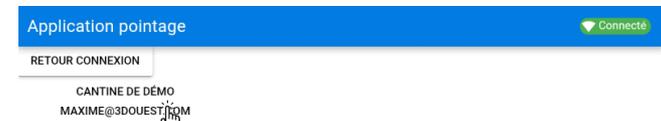
Il est conseillé de vous connecter à internet au moins une fois par semaine. Le reste de la semaine, vous pouvez rester hors connexion. Cependant, si vous souhaitez savoir qui a réservé avant de pointer par exemple, pensez à vous connecter à internet.

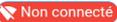
1 - Pour vous connecter à l'application, cliquez sur l'icône correspondante.



2 - Indiquez ensuite le même accès utilisateur (identifiant mail/mot de passe) que vous utilisez pour vous connecter au logiciel.

3 - Cliquez sur le nom de votre commune ou de votre utilisateur.



 Si vous êtes bien connecté à internet, l'icône de connexion se matérialise en vert en haut à droite : . Si vous passez hors connexion, l'icône passe en rouge .

3 - Comment définir les prestations à afficher sur les écrans de pointage ?

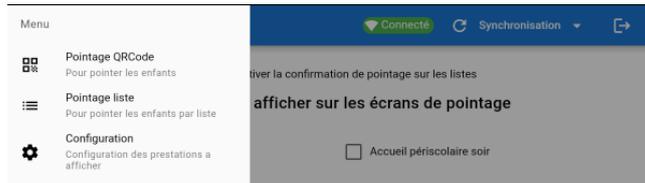
1 - Une fois connecté, cochez ensuite les prestations que vous souhaitez pointer.



 Si vous décochez la coche « Désactiver la confirmation de pointage sur les listes », à chaque pointage, vous aurez un message qui apparaîtra afin de confirmer ou non le pointage de l'enfant.



2 - Une fois la prestation cochée, cliquez sur  pour ouvrir le menu et choisir si vous souhaitez pointer les enfants avec des cartes QRCode ou les pointer à partir de la liste des enfants.



2 - Pour ajouter d'autres prestations à pointer, cliquez sur l'icône  Configuration et cochez la prestation à ajouter.

4 - Comment pointer les présences des enfants avec les cartes QR codes ?

1 - Cliquez sur  pour ouvrir le menu et cliquez sur :



2 - Cliquez sur la prestation à pointer.

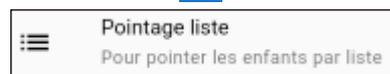
3 - Passez la carte de l'enfant devant la caméra de la tablette. Le nom de l'enfant apparaît en vert sur l'écran pour confirmer le pointage.

Si une connexion internet est détectée, sa présence sera synchronisée automatiquement vers votre logiciel.



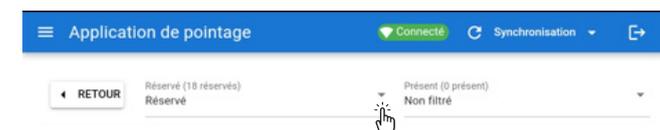
4 - Comment pointer les présences des enfants à partir de la liste de pointage ?

1 - Cliquez sur  pour ouvrir le menu et cliquez sur :

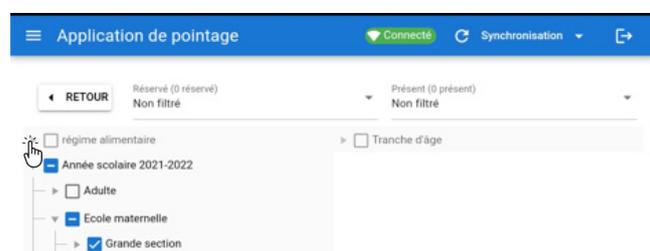


2 - Cliquez sur la prestation à pointer.

3 - Utilisez si besoin les filtres « Réservé » et « Présent » pour afficher dans la liste les enfants concernés par votre recherche.



4 - Vous pouvez aussi utiliser les filtres de vos groupes (cursus scolaire, régime alimentaire, tranche d'âge, etc.) pour affiner la liste des enfants à afficher.





5 - Pour pointer les enfants à la prestation, cliquez sur le bouton **✓ POINTER** au bout de la ligne de l'enfant souhaité.

L'état « non présent » passe en « présent ».

Suivant le paramétrage de la prestation, l'état « présent » passe en **✓ Est parti**.

Si une connexion internet est détectée, sa présence sera synchronisée automatiquement vers votre logiciel.

✗ Non présent → **✓ Présent**

Repas Enfant		Rechercher			
Nom	Prenom	Réservé / Non rés...	Présent / Non pré...	DÉTAILS	POINTER
ABBE	Adrien	✓ Réservé	✓ Présent	DÉTAILS	POINTER
ALAIN	Anna	✓ Réservé	✓ Présent	DÉTAILS	POINTER
ALAIN	Théo	✓ Réservé	✗ Non présent	DÉTAILS	POINTER
AUDAR	Cloé	✓ Réservé	✗ Non présent	DÉTAILS	POINTER

Vous pouvez également utiliser le champ **Rechercher** pour retrouver un enfant dans la liste.

7

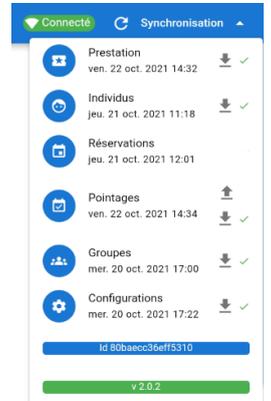
Comment forcer la synchronisation des données ?

Les présences seront synchronisées automatiquement en cas de connexion internet. Cependant, vous avez la possibilité de forcer cette synchronisation.

1 - Si vous êtes bien connecté à internet, cliquez sur **Synchronisation** en haut à droite.

Vous pouvez alors forcer la synchronisation.

Pour ce faire, cliquez sur l'icône  à côté de l'élément à synchroniser (en général « pointages »).



5

Comment visualiser la fiche administrative de l'enfant ?

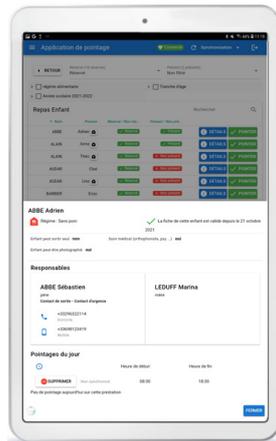
1 - Cliquez sur le bouton **DÉTAILS** au bout de la ligne de l'enfant souhaité.

Vous visualisez :

- le régime spécial,
- l'état de sa fiche administrative valide ou non valide,
- les autorisations,
- les critères,
- les allergies,
- les coordonnées des contacts.

L'icône  , à côté du nom de l'enfant indique que cet enfant a un régime alimentaire.

En cliquant sur cet icône, vous accédez directement à la page « Détails » de l'enfant où est précisé son régime.



6

Comment supprimer un pointage ?

1 - Cliquez sur  pour ouvrir le menu et cliquez sur :



2 - Cliquez sur le bouton **DÉTAILS** au bout de la ligne de l'enfant souhaité.

3 - Cliquez ensuite sur **SUPPRIMER** pour annuler le dernier pointage.

